



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Service d'accréditation suisse SAS

En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation du 17 juin 1996 et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à

Bioexam AG
Maihofstrasse 95a
CH-6000 Lucerne 6

l'accréditation en tant que

Laboratoire d'essais pour des analyses microbiologiques dans les domaines des produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux, produits cosmétiques, denrées alimentaires ainsi que dans les domaines de l'environnement et de l'hygiène (hygiène d'entreprise, du personnel et hygiène hospitalière)

selon la norme ISO/CEI 17025. La portée de l'accréditation est fixée dans le registre officiel des laboratoires d'essais accrédités.



Sigle et numéro d'accréditation : STS 268
Date de l'accréditation : 08 Août 2000
Date du dernier renouvellement de l'accréditation : 27 juillet 2014
L'accréditation est valable jusqu'au : 26 juillet 2019

CH-3003 Berne-Wabern, le 01 juillet 2014
Service d'accréditation suisse


Le responsable
Konrad Flück

Le SAS est signataire des accords multilatéraux de l'EA (European co-operation for Accreditation) pour les domaines d'étalonnage, d'essais, d'inspection et certification de produits, personnel, systèmes de management de la qualité et de l'environnement, de l'IAF (International Accreditation Forum) pour les domaines de certification de produits, systèmes de management de la qualité et de l'environnement et de l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) pour les domaines d'étalonnage et d'essais.